

# SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

## CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 3 avril 2025 (19h00)

**Présents** : PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory – DENIZOT Eric – PINEAU Marc-Henri  
BOUCHARD Dominique – MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal - - MORAND Frédéric -  
ZOCCHETTI Céline -

**Excusé(s)** : SAUZE-PARIZOT Vanessa (a donné procuration à S. PARIZOT)

**Absent(s)** : FOURNIER Michael

Mr DENIZOT Eric été élu(e) secrétaire de séance.

**Nombre de votants : 10** (dont 1 procuration)

### **APPROBATION COMPTE RENDU REUNION DU 27 février 2025 :**

Compte rendu approuvé à l'unanimité

### **DELIBERATIONS :**

#### a) Finances :

Approbation du compte financier unique 2024 (Mr PARIZOT, Maire, n'a pas pris part au vote et est sorti de la salle) –

Approbation et affectation du résultat de clôture 2024 – Vote du budget 2025 + Autorisation fongibilité - Vote des taux d'imposition -

Le détail des résultats 2024 et budget 2025 sont en pièces annexes.

L'ensemble de ces décisions a été voté par : 10 voix pour (à l'exception du CFU où le Maire ne peut prendre part au vote) / zéro contre / zéro abstention.

#### b) Création Régie de recettes temporaires et fixation des tarifs :

##### - Fête médiévale :

- Bière N°1 : Verre : 2,00 € Pot : 8,00 €
- Bière N°2 : Verre : 2.50 € Pot : 10,00 €
- Vin N°1 : Verre : 1,00 € Bouteille : 9,00 €
- Vin N°2 : Verre : 1,50 €
- Boisson sans alcool : Verre : 1,00 €

##### - Rosés Nuit d'Eté :

- Bouteille Eau - Boisson sans alcool : 1,00 €
- Verre sans alcool (consigne) : 1,00 € Verre à pied (consigne) : 2,00 €

#### c) Subventions :

Une subvention exceptionnelle de 500 € est attribuée à la classe en 6, pour le tir d'un feu d'artifice, lors de la vogue 2025.

Une subvention de 4 000 € est accordée à l'organisme Famille en Mouvement, qui gère le centre de loisirs de BLACE – SALLES-ARBUISSONNAS et ST JULIEN. Il est rappelé que ce centre de loisirs fonctionne les mercredis et les vacances scolaires et que de nombreux enfants de notre commune le fréquentent.

### **AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE :**

Suite à la réunion avec le cabinet TRACE, le conseil décide, afin d'améliorer la sécurité, dans le bourg, de modifier le sens de circulation actuel. Des panneaux et plots seront installés, dans un premier temps, à titre provisoire pour une période de quelques mois.

### **ASSAINISSEMENT :**

Les travaux de mise en séparatif du réseau Eaux Pluviales et Eaux Usées, sur la rue du Marché et la Rue de la Voûte seront terminés courant semaine 15. Ces travaux ont été très bien réalisés. Très bonne collaboration entre l'entreprise et les riverains pour éviter le plus de nuisances possibles.

Voir le réseau Rue de la Treille. Mr MORAND se charge de ce dossier.

Au niveau de la collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes, celle-ci retrouvera son tracé habituel, à compter du lundi 14 avril.

Au niveau du ramassage scolaire, le tracé mis en place durant les travaux, est conservé le temps de l'aménagement du nouveau sens de circulation.

### **LOCAL TECHNIQUE :**

Le conseil prend connaissance du résultat du marché (MAPA), confié à BSA, concernant l'attribution des lots. Les entreprises retenues sont :

Lot N° 1 : Curage Fondations Spéciales : TECHNO PIEUX LYON OUEST

Lot N° 2 : Maçonnerie-Vrd-Façades : PHILIBERT

Lot N° 3 : Charpente-Couverture-Zinguerie : ERTP

Lot N° 4 : Menuiseries Extérieures : VERVIER

Lot N° 5 : Electricité : CORELEC

Lot N° 6 : Plomberie - Sanitaires : MURY

Lot N° 7 : Second Œuvre : THAVARD

Le début des travaux est prévu pour fin mai-début juin, pour une durée d'environ 6 mois.

### **PERSONNEL :**

Délibération pour création d'un poste d'adjoint technique, à effet du 1<sup>er</sup> juin 2025.

Délibération pour remise à jour du tableau des effectifs.

### **URBANISME :**

BURON Joseph « 759 Rue du 8 mai » : DP pour pose bordure

LUZY André « 5 Route du Moulin » : DP pour pose de panneaux photovoltaïques

JAMMES Jeremy « 163 Chemin de la Côte » : Accord PC pour agrandissement balcon

AUGER Antoine « 627 Rue du 8 mai 1945 » : Accord PC pour démolition et agrandissement bâtiment existant.

### **CLOS STE ANNE :**

- *Ce dossier a été traité sous huis-clos (demandé par le Maire en début de réunion) -*

Le conseil prend connaissance de l'ordonnance rendu en référé, en date du 26 février 2025, où le juge des référés a déclaré la demande de la commune irrecevable et le versement de la somme de 1000 € à la Ste MALKO, propriétaire du Clos Ste Anne.

Le conseil se donne un temps de réflexion pour savoir, si :

- Accepter cette décision et classer l'affaire
- Interjeter appel devant la cour d'Appel de LYON, sous un délai de 15 jours
- Entamer une nouvelle procédure auprès du Juge de fonds.

La décision sera prise, lors d'une réunion de conseil exceptionnelle, le vendredi 11 avril à 19h.

### **SALON DE COIFFURE :**

Mr le Maire informe le conseil, que le fonds de commerce de coiffure a été vendu à une autre coiffeuse. La date d'ouverture de ce commerce devrait être courant septembre 2025.

Délibération pour dépôt d'une déclaration préalable pour travaux d'accessibilité PMR. Ces travaux devront être réalisés avant la réouverture.

### **ECOLE :**

Lors du départ en 6<sup>ème</sup>, les élèves de CM2 se verront remettre un brassard fluorescent. Brassard qu'ils pourront utiliser, notamment, durant le trajet pour se rendre à l'arrêt de bus. Grégory GUILLARME se charge de cet achat.

### **SENTIERS MEMORIELS :**

En collaboration avec le Département, un groupe de collégiens a tourné un film dans l'école de la commune sur l'histoire de Mr et Mme ROMANET, instituteurs dans notre école, durant la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale et reconnus juste parmi les justes, pour avoir protégé des enfants juifs. Seront installés sur une partie de nos circuits pédestres des bornes avec des QR codes, qui donneront la possibilité de visionner ce film.

### **FETE MEDIEVALE :**

Elle aura lieu, le samedi 14 juin, dans l'enceinte du Chapitre (10h à 18h). Pour terminer la soirée, sera donné un concert de musique médiévale. Il y aura de nombreux exposants et artisans.

### **MAI à VELO :**

En collaboration avec les communes de ST JULIEN et BLACE, auront lieu du 23 au 25 mai, les journées « Vélo ». Différentes animations seront proposées (film, atelier entretien, parcours d'adresse, balades découvertes de différentes distances, etc...).

Au niveau de la CABVS, différentes opérations seront mises en place, à la rentrée de septembre (location vélo électriques, vélo en libre-service).

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Fête des mères : Compte tenu du nombre peu important de personnes participant à cette petite cérémonie, il est décidé de la supprimer pour cette année.

8 mai : A l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, les enfants des écoles participeront à cette cérémonie, en lisant des poèmes et des extraits du livre de la famille ROMANET.

Fond de Salles : Le marquage au sol de l'ensemble des bandes blanches sera réalisé la semaine prochaine.

### **PROCHAINES REUNIONS :**

**Vendredi 11 avril (réunion exceptionnelle)**

**Jeudi 16 mai 2025 à 19h30**

**Juin (date à définir)**

**Juillet (date à définir)**

*Le Maire, Stéphane PARIZOT*

*Le secrétaire, Eric DENIZOT*

